veysonnaz infos

NOVEMBRE 2026 Nº 37



03
Breaking news
Un site, un journal et une application tout neufs

04
La commune
Budget, impôts, investissements : ce que le Conseil propose pour 2027

22
La bourgeoisie
L'assemblée et le budget 2027 des bourgeois

25
Vie de village
Une patinoire, une association, un centre village repensé… six nouvelles d'ici

32
Agenda
Tous vos rendez-vous de l'hiver

ÉDITORIAL

Veysonnaz, un village vivant au cœur de nos liens et de nos histoires

Chères habitantes,
chers habitants de Veysonnaz,

Feuilleter ce journal communal, c'est prendre le temps d'observer ce qui fait battre le cœur de notre village. Veysonnaz vibre par ses projets, par la richesse de ses rencontres et par cette belle capacité qu'ont les générations à se mêler pour faire vivre notre communauté.

Veysonnaz vibre par ses projets, par la richesse de ses rencontres et par cette belle capacité qu'ont les générations à se mêler pour faire vivre notre communauté.

Préserver nos racines pour imaginer demain
Le 15 septembre dernier marquait une étape clé pour notre mémoire collective avec la naissance de l'Association « Patrimoine Veysonnaz », née d'une volonté partagée par la Commune et des habitants enthousiastes de marquer le village de leur empreinte et de laisser un héritage vivant aux futures générations.

Qu'il s'agisse de replonger dans nos généalogies (Veysonnaz Chroniques), de rallumer le four banal pour partager du pain et de la convivialité, ou de concevoir un sentier didactique en collaboration avec Veysonnaz Tourisme, cette association prouve que notre histoire est vivante. Elle appartient à chacune et chacun, passionnés comme curieux.

Lors de l'assemblée, un premier comité de sept membres a été élu : Alain Dutoit, Antoine Fragnière, Benjamin Revaz, Dirk Piers, Ilan Revaz, Loïc Le Deunff et Sébastien Gillioz.

Célébrer l'amitié et la convivialité
Cette vie villageoise s'exprime aussi à travers les sourires de nos aînés. Le 26 septembre dernier, trente-trois d'entre eux ont embarqué pour la tradition de la Bénichon à Charmey, orchestrée avec soin par notre Commission des aînés. Entre le marché des saveurs sous un soleil radieux, un verre de Vully, le repas traditionnel et un Ranz des vaches entonné pour l'occasion, cette journée festive restera un très beau souvenir pour les aînés barloukas.

Un village qui vit par et pour ses habitants
Qu'il s'agisse d'inaugurer une nouvelle association ou de s'accorder une journée d'escapade festive, ces moments traduisent la volonté des habitants de Veysonnaz de créer une communauté dynamique et résolument vivante. Tous les profils, tous les âges y trouvent leur place et contribuent, à leur manière, à tisser ce lien social si précieux.

Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement les volontaires, les membres des commissions et toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour notre village.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce numéro et réitérons notre invitation : rejoignez les initiatives, participez à la vie villageoise, car Veysonnaz s'écrit ensemble !

Chaleureusement,

Le Conseil communal

BREAKING NEWS

Toute la vie du village, à portée de main

Un site internet entièrement repensé, un journal communal qui fait peau neuve et une application pour toute la population : la Commune multiplie les moyens de vous informer et d'échanger avec vous.

Un nouveau site, la commune à portée de main

Une attestation à demander, un règlement à consulter, l'horaire de la déchetterie ou le dernier procès-verbal à retrouver ? Le nouveau site www.veysonnaz.org réunit au même endroit les démarches en ligne, les horaires, les actualités et les grands projets de la Commune. Clair, facile à lire sur un téléphone, il fait aussi la part belle au village avec les photos d'ELIUM Sàrl.

› **Une remarque ou une idée ?**
Écrivez-nous à info@veysonnaz.org.
Mise en ligne courant décembre.

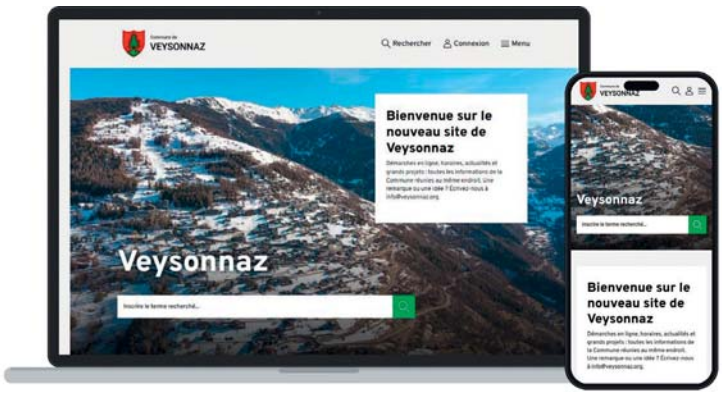

Votre Veysonnaz-Infos fait peau neuve

Le journal communal, celui qu'on feuillette à la table de la cuisine et qu'on garde pour les dates de l'agenda, change lui aussi de tête. Le même rendez-vous, les mêmes nouvelles d'ici, avec une présentation plus claire et plus aérée, aux couleurs du village.

Crossiety, la place du village dans votre poche

La place du village numérique : l'application communale pour les habitantes et habitants de Veysonnaz.

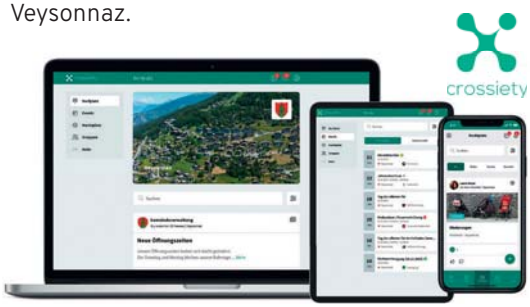

Autrefois, on prenait des nouvelles devant l'église ou au café. Crossiety prolonge cette place du village sur votre téléphone : l'application vous permet de vous informer sur la commune, d'échanger entre vous et de vous engager. La Commune y publie ses actualités, ses avis (travaux, coupure d'eau, route fermée) et l'agenda des manifestations ; les sociétés locales y annoncent leurs activités, et chacun peut proposer un coup de main ou une petite annonce.

TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT L'APPLICATION CROSSIETY

Gratuite et ouverte à toutes et tous, habitants comme résidents secondaires. Scannez le QR code ou cherchez « Crossiety » dans votre magasin d'applications, puis rejoignez Veysonnaz. Aussi sur www.crossiety.app.

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

LA COMMUNE

Planification financière 2028-2030 et budget 2027

L'Assemblée primaire de Veysonnaz se réunira le

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2026 À 19 H 10
À LA SALLE COMMUNALE

L'ordre du jour est le suivant :

1. Protocole : ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, désignation des scrutateurs
2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 9 juin 2026
3. Vente de la maison Salamolard – décision
4. Planification financière 2028-2030 – information
5. Présentation et approbation du budget 2027 de la Municipalité
6. Taux fiscaux 2027 – information et décision
7. Divers

Le Conseil communal y présentera la planification financière des années 2028 à 2030, le budget 2027 et la vente de la maison Salamolard. Vous trouverez ci-dessous l'essentiel de ces dossiers, pour arriver bien informés et participer aux décisions.

Deux scénarios selon la décision sur la maison Salamolard

La vente de la maison Salamolard est soumise au vote au début de l'assemblée, avant le budget. Les chiffres présentés dans cet article correspondent au scénario le plus prudent, sans la vente. Si la vente est acceptée, le gain de Fr. 465 860.– est entièrement mis en réserve en vue des travaux à venir : le bénéfice reste le même, mais les liquidités et l'endettement s'améliorent (voir le chapitre consacré à la vente).



Planification financière 2028-2030

Le plan financier prolonge le budget 2027 sur les trois années suivantes. Il est présenté pour information et revu chaque année avec le budget. Jusqu'en 2028, la commune finance ses investissements elle-même et réduit sa dette.

En 2029 et 2030, la rue du Centre Village, Beaupérier (route et réseaux) et la route de Magrappé arrivent en même temps : les investissements dépassent alors ce que dégage le fonctionnement.

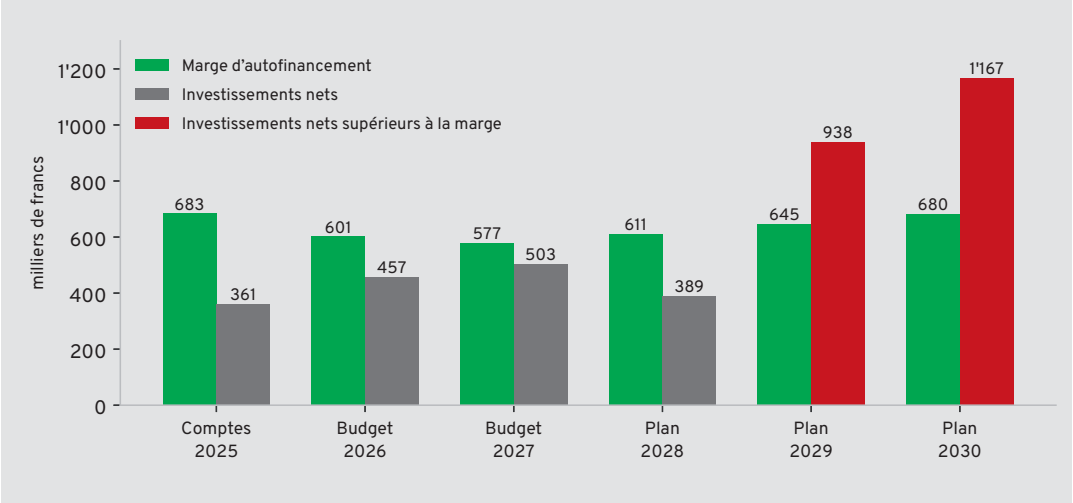

Prévisions compte de résultats	BUDGET 2027	PLAN 2028	PLAN 2029	PLAN 2030
Marge d'autofinancement	576'748	610'548	645'048	680'248
Investissements nets	503'037	388'500	938'100	1'167'400
Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement	**+73'711**	**+222'048**	**-293'052**	**-487'152**

Sur 2029 et 2030, environ Fr. 780 000.– seront à financer par les liquidités ou par l'emprunt.

Pour préparer cette période, le Conseil constitue dès 2027 une réserve de politique budgétaire.

INVESTISSEMENTS 2027-2030 PAR DOMAINE

	DOMAINE	BRUT	RECETTES	NET À CHARGE
6	Trafic : routes et mobilité	2'018'937	669'400	1'349'537
7	Environnement : réseaux d'eau	1'835'000	432'000	1'403'000
3	Culture, loisirs, église	160'000	20'000	140'000
	Autres (logiciels, centre scolaire, FlowTrail, patinoire)	110'500	6'000	104'500
Total 2027-2030		**4'124'437**	**1'127'400**	**2'997'037**

Recettes : subventions fédérales et cantonales, contributions de tiers et taxes de raccordement, comptées l'année de la dépense. La route de Magrappé (2030) est comptée à son coût net.

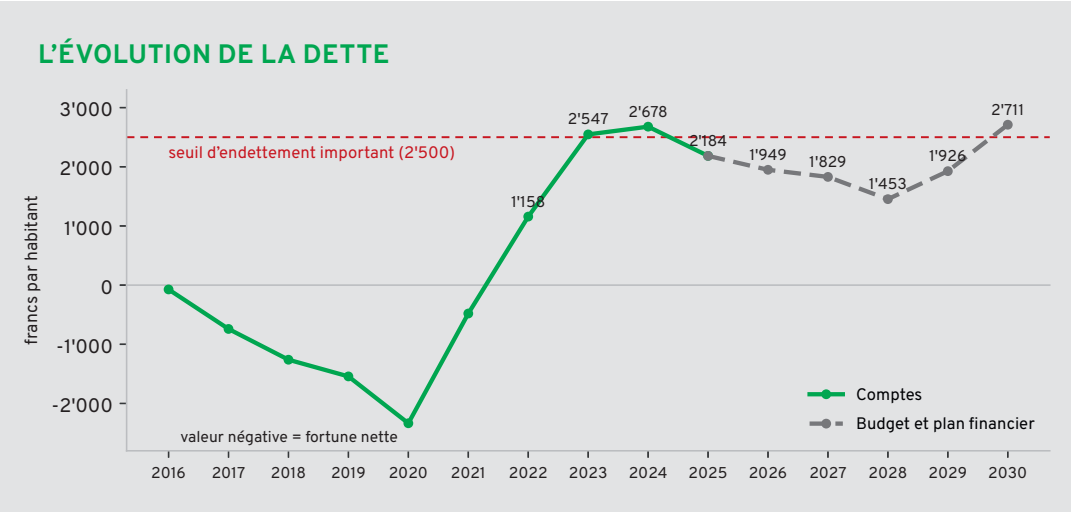

La dette nette par habitant diminue jusqu'en 2028 (Fr. 1453.–), puis remonte avec les gros chantiers et atteindrait Fr. 2711.– en 2030, au-dessus du seuil d'endettement important fixé par le canton (Fr. 2500.–). Les leviers sont connus : étalement de la rue du Centre Village, confirmation des subventions attendues et réserve de politique budgétaire.

Le budget 2027 en bref

Le budget 2027 adopté par le Conseil communal le 7 octobre 2026 est un budget prudent et équilibré. Les revenus atteignent Fr. 4 762 800.– et les charges Fr. 4 750 383.–. Avant affectation, le fonctionnement dégage un excédent de Fr. 72 417.– ; le Conseil en met Fr. 60 000.– de côté dans la réserve de politique budgétaire, en prévision des gros investissements de 2029 et 2030. Le résultat présenté est ainsi un bénéfice de Fr. 12 417.—.

Revenus **4 762 800** francs	Charges **4 750 383** dont 60 000 mis en réserve	Bénéfice **12 417** 72 417 avant la réserve
Marge d'autofinancement **576 748** ce que le fonctionnement laisse pour investir	Investissements nets **503 037** 581 037 de dépenses, 78 000 de recettes	Excédent de financement **+73 711** sert à réduire la dette

La marge d'autofinancement, c'est-à-dire ce qui reste des revenus une fois payées les charges courantes, couvre entièrement les investissements de l'année. La commune investit sans emprunter et poursuit son désendettement.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ET OÙ VA-T-IL ?

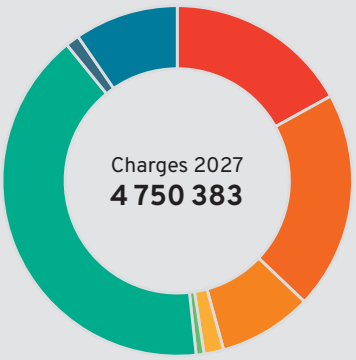

Personnel	17 %
Biens, services, exploitation	20 %
Amortissements	9 %
Charges financières	2 %
Attributions aux fonds	1 %
Transferts (subventions, contributions)	41 %
Réserve de politique budgétaire	1 %
Imputations internes	10 %

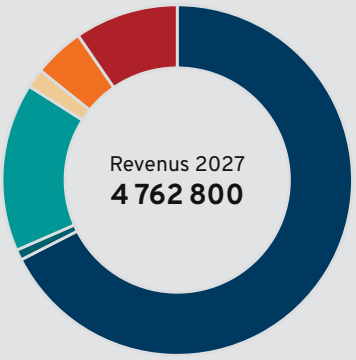

Impôts	67 %
Patentes et concessions	1 %
Taxes	16 %
Revenus financiers	2 %
Revenus de transferts	5 %
Imputations internes	10 %

Deux tiers des revenus proviennent des impôts (Fr. 3 214 300.—). Côté charges, les transferts – subventions et contributions versées au canton, aux associations intercommunales, aux écoles et aux sociétés – représentent à eux seuls 41%. Le personnel et les biens et services en forment un autre tiers. Les amortissements et les attributions aux fonds et à la réserve sont des écritures comptables : ils ne sortent pas d'argent de la caisse.

Ce qui change par rapport à 2026

- **Personnel : Fr. +59'140.–** renfort administratif jusqu'en août 2027 et indexation de 1% ; le montant reste inférieur aux comptes 2025.
- **Déneigement et salage : Fr. +40 000.–** Fr. 75 000.– au total, le niveau réellement dépensé ces derniers hivers.
- **Crèche-UAPE La Bricoline : Fr. +76 000.–** subvention et entretien, compensés à hauteur de Fr. 49 000.– par les communes voisines.
- **Impôts : Fr. +84 000.–** alignés sur les encaissements des comptes 2025, les impôts les plus volatils étant estimés avec retenue.
- **Amortissements : Fr. -57 391.–** baisse naturelle sur les objets anciens et les véhicules.
- **Réserve de politique budgétaire : Fr. 60 000.–** mise de côté avant les gros investissements de 2029-2030.

Ce que coûte chaque domaine
Le coût net d'un dicastère correspond à ses charges moins ses revenus propres (taxes, participations, subventions).

Les impôts et la péréquation, regroupés dans le dicastère Finances et impôts, rapportent net Fr. 2 737 700.– et financent tous les autres domaines.

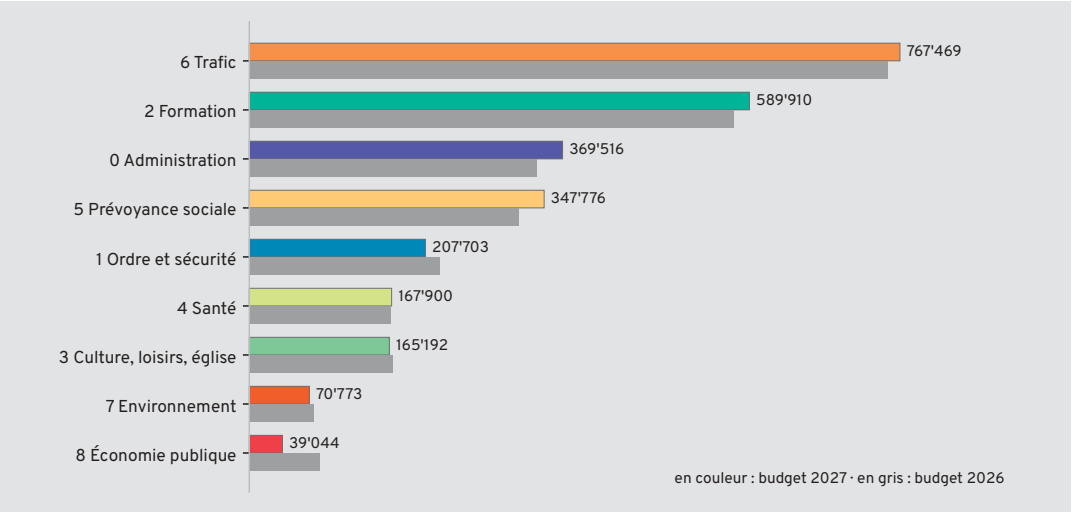

Les investissements 2027
Le budget prévoit Fr. 581 037.– d'investissements bruts et Fr. 78 000.– de recettes (subventions, taxes de raccordement, participation de l'office du tourisme), soit Fr. 50 037.– nets. Ils préparent les grands chantiers des années suivantes et assurent l'entretien des infrastructures.

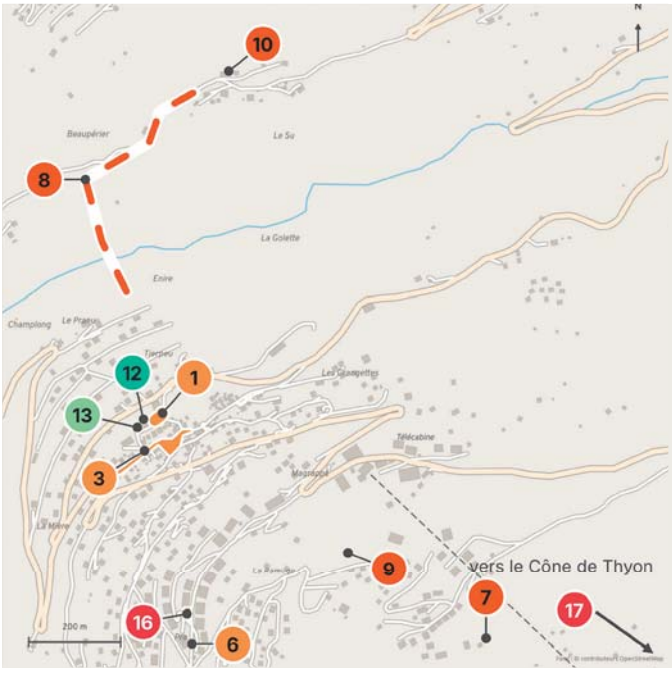

Les numéros renvoient au tableau ci-contre ; les objets marqués * n'ont pas d'emplacement unique.

Fond de carte :
© contributeurs OpenStreetMap.

LES INVESTISSEMENTS 2027

	INVESTISSEMENT	FRANCS
6	**Trafic et télécommunications**	
1	Routes communales, rampe du chemin des Jardins	70'000
2	Participation aux routes cantonales *	57'537
3	Rue du Centre Village : étude et concours	50'000
4	Illumination du Bisse de Vex * (dont 15'000 par l'office du tourisme)	39'000
5	Subvention au chemin du Grand Bisse de Vex *	27'000
6	Bornes de recharge, route de Pra	10'000
7	**Environnement**	
7	Assainissement du captage de la source du Magrappé	90'000
8	Eau potable : liaison Beaupérier et réparations	55'000
9	Étude de l'étang de rétention du Magrappé (eaux claires)	32'000
10	Eaux usées : liaison Beaupérier	20'000
11	Participation à la STEP de Bieudron *	20'000
15	Révision du plan d'affectation des zones *	15'000
0	**Administration · 2 Formation · 3 Culture · 8 Économie**	
14	Logiciel de contrôle des habitants *	25'000
12	Centre scolaire : escalier d'accès, étude des vestiaires	20'000
13	Rénovation de la cure (subvention à la paroisse)	10'000
16	Patinoire synthétique, place de Pra	24'000
17	FlowTrail du Cône de Thyon	16'500
	Total des dépenses d'investissement	**581'037**

Vente de la Maison Salamolard

Prix de vente
488 000
francs, frais à la charge de l'acheteur

Valeur au bilan
22 140
francs

Gain pour la commune
465 860
francs

Le prix dépasse 5% des recettes brutes de la commune (Fr. 240 757.–) : la décision revient à l'assemblée primaire (art. 17 de la loi sur les communes). Le Conseil communal propose d'attribuer l'entier du gain à la réserve de politique budgétaire, en vue des travaux 2029-2030.

Ce que la vente changerait au budget 2027	SANS LA VENTE	AVEC LA VENTE
Attribution à la réserve de politique budgétaire	60'000	525'860
Bénéfice 2027	12'417	12'417
Excédent de financement 2027	+73'711	+539'571
Dette nette par habitant en 2030	2'711	1'960
Reste à financer en 2029-2030 (environ)	780'000	314'000

Avec la vente, le bénéfice ne change pas, car le gain est entièrement mis en réserve. En revanche, les liquidités supplémentaires réduisent la dette dès 2027 : en 2030, la dette nette par habitant resterait sous le seuil d'endettement important.

Taux fiscaux 2027

Le Conseil communal propose à l'assemblée primaire de fixer pour 2027 un coefficient d'impôt de 1.2 et un taux d'indexation de 110%. Les revenus fiscaux sont estimés à Fr. 3 214 300.– au budget 2027.

CONSULTER LE BUDGET COMPLET

Le budget 2027 est soumis à la consultation publique jusqu'au jour de l'assemblée, au secrétariat communal, aux heures d'ouverture. Il est publié dans son intégralité sur www.veysonnaz.org et peut être obtenu gratuitement auprès du secrétariat communal (027 207 10 52, info@veysonnaz.org).

Le Conseil communal se réjouit de vous retrouver nombreux le 10 décembre.

Les tableaux financiers

Les tableaux ci-dessous présentent d'abord le plan financier 2027-2030 et l'évolution des indicateurs, puis les chiffres du budget 2027 de la Municipalité, comparés aux comptes 2025 et au budget 2026. Ils correspondent au scénario sans la vente de la maison Salamolard. Montants en francs.

PLAN FINANCIER 2027-2030

Prévisions compte de résultats	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	PLAN 2028	PLAN 2029	PLAN 2030
Total des charges financières	4'132'184	4'018'559	4'186'052	4'186'052	4'186'052	4'186'052
Total des revenus financiers	4'815'136	4'619'580	4'762'800	4'796'600	4'831'100	4'866'300
Marge d'autofinancement	**682'952**	**601'02**	**1 576'748**	**610'548**	**645'048**	**680'248**
Amortissements planifiés	482'468	525'989	469'911	464'735	465'136	497'619
Attributions aux fonds et financements spéciaux	143'382	27'493	34'419	34'419	34'419	34'419
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	143'382	27'493	34'419	34'419	34'419	34'419
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre (réserve de politique budgétaire)	-	-	60'000	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	**57'102**	**47'539**	**12'417**	**111'394**	**145'493**	**148'209**
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	472'929	536'689	581'037	461'000	1'355'000	2'291'000
Total des recettes	111'924	80'000	78'000	72'500	416'900	1'123'600
Investissements nets	**361'004**	**456'689**	**503'037**	**388'500**	**938'100**	**1'167'400**
Financement des investissements						
Report des investissements nets	361'004	456'689	503'037	388'500	938'100	1'167'400
Marge d'autofinancement	682'952	601'021	576'748	610'548	645'048	80'248
Excédent (+) découvert (-) de financement	**321'948**	**144'332**	**73'711**	**222'048**	**-293'052**	**-487'152**
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	57'102	47'539	12'417	111'394	145'493	148'209
Excédent /Découvert du bilan	**4'062'978**	**4'110'517**	**4'122'934**	**4'234'328**	**4'379'821**	**4'528'030**
Modification des engagements						
Variation capitaux de tiers	-321'948	-144'332	-73'711	-222'048	293'052	487'152
Capitaux de tiers	**4'924'268**	**4'779'936**	**4'706'226**	**4'484'178**	**4'777'230**	**5'264'382**

Plan financier établi selon les montants bruts de l'outil communal des investissements (route de Magrappé 2030 comprise au brut).

ÉVOLUTION DES INDICATEURS FINANCIERS

Prévisions compte de résultats	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	PLAN 2028	PLAN 2029	PLAN 2030
1. Taux d'endettement net (I1)	41.71%	38.23%	34.94%	27.74%	36.37%	50.67%
	bon	bon	bon	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	189.18%	122.86%	110.91%	157.16%	68.76%	58.27%
	haute conjoncture	haute conjoncture	haute conjoncture	haute conjoncture	récession	récession
3. Part des charges d'intérêts (I3)	0.68%	0.32%	0.31%	0.30%	0.30%	0.30%
	bon	bon	bon	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	95.01%	96.16%	91.30%	85.47%	91.50%	101.81%
	bon	bon	bon	bon	bon	moyen
5. Proportion des investissements (I5)	11.37%	13.08%	13.48%	11.00%	26.64%	38.04%
	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. très élevé
6. Part du service de la dette (I6)	11.73%	12.94%	11.22%	11.01%	10.93%	11.58%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2'184	1'949	1'829	1'453	1'926	2'711
	endettement moyen	endettement moyen	endettement moyen	endettement moyen	endettement moyen	endettement important
8. Taux d'autofinancement (I8)	15.63%	14.42%	13.39%	14.06%	14.74%	15.42%
	moyen	moyen	moyen	moyen	moyen	moyen

COMPTE DE RÉSULTATS

	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27	ÉCART EN %
Charges financières	4'132'184.04	4'018'558.80	4'186'052.10	+167'493.30	+4.17%
Revenus financiers	4'815'136.06	4'619'580.00	4'762'800.00	+143'220.00	+3.10%
Marge d'autofinancement	**682'952.02**	**601'021.20**	**576'747.90**	**-24'273.30**	**-4.04%**
Amortissements planifiés	482'467.90	525'989.05	469'911.10	-56'077.95	-10.66%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	143'382.13	27'493.35	34'419.35	+6'926.00	+25.19%
Attribution à la réserve de politique budgétaire	-	-	60'000.00	+60'000.00	/
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-
Excédent de revenus	**57'101.99**	**47'538.80**	**12'417.45**	**-35'121.35**	**-73.88%**

COMPTE DE RÉSULTATS ÉCHELONNÉ

Charges d'exploitation	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27	ÉCART EN %
30 Charges de personnel	823'012.55	746'750.00	805'890.00	+59'140.00	+7.92%
31 Charges de biens et services et d'exploitation	933'450.81	880'510.00	955'915.00	+75'405.00	+8.56%
33 Amortissements du patrimoine administratif	430'142.00	468'119.15	410'728.10	-57'391.05	-12.26%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	143'382.13	27'493.35	34'419.35	+6'926.00	+25.19%
36 Charges de transferts	1'894'875.87	1'910'068.70	1'942'030.10	+31'961.40	+1.67%
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-
Total des charges d'exploitation	**4'224'863.36**	**4'032'941.20**	**4'148'982.55**	**+116'041.35**	**+2.88%**
Revenus d'exploitation					
40 Revenus fiscaux	3'215'368.82	3'130'300.00	3'214'300.00	+84'000.00	+2.68%
41 Patentes et concessions	47'348.57	43'000.00	46'000.00	+3'000.00	+6.98%
42 Taxes	824'431.93	728'000.00	740'000.00	+12'000.00	+1.65%
43 Revenus divers	-	-	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	
46 Revenus de transferts	225'798.88	175'010.00	223'300.00	+48'290.00	+27.59%
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	**4'312'948.20**	**4'076'310.00**	**4'223'600.00**	**+147'290.00**	**+3.61%**
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation	**88'084.84**	**43'368.80**	**74'617.45**	**+31'248.65**	**+72.05%**
34 Charges financières	86'852.00	86'200.00	86'200.00	-	-
44 Revenus financiers	55'869.15	90'370.00	84'000.00	-6'370.00	-7.05%
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	**-30'982.85**	**4'170.00**	**-2'200.00**	**-6'370.00**	**-152.76%**
O1 Résultat de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	**57'101.99**	**47'538.80**	**72'417.45**	**+24'878.65**	**+52.33%**
38 Charges extraordinaires (réserve de politique budgétaire)	-	-	60'000.00	+60'000.00	/
48 Revenus extraordinaires	-	-		- -	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	**-**	**-**	**-60'000.00**	**-60'000.00**	**/**
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1	**) 57'101.99**	**47'538.80**	**12'417.45**	**-35'121.35**	**-73.88%**

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27	ÉCART EN %
Dépenses	472'928.56	536'689.00	581'037.30	+44'348.30	+8.26%
Recettes	111'924.20	80'000.00	78'000.00	-2'000.00	-2.50%
Investissements nets	**361'004.36**	**456'689.00**	**503'037.30**	**+46'348.30**	**+10.15%**

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE

	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27
50 Immobilisations corporelles	280'091.76	438'000.00	426'500.00	-11'500.00
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	139'127.75	35'000.00	40'000.00	+5'000.00
54 Prêts	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	53'709.05	63'689.00	114'537.30	+50'848.30
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-
Report au bilan	**472'928.56**	**536'689.00**	**581'037.30**	**+44'348.30**
60 Transferts au patrimoine financier	-1'180.00	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-110'744.20	-47'500.00	-61'000.00	-13'500.00
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-32'500.00	-17'000.00	+15'500.00
Report au bilan	**-111'924.20**	**-80'000.00**	**-78'000.00**	**+2'000.00**
Excédent de dépenses	**361'004.36**	**456'689.00**	**503'037.30**	**+46'348.30**

FINANCEMENT

	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27	ÉCART EN %
Marge d'autofinancement	682'952.02	601'021.20	576'747.90	-24'273.30	-4.04%
Investissements nets	361'004.36	456'689.00	503'037.30	+46'348.30	+10.15%
Excédent de financement	**321'947.66**	**144'332.20**	**73'710.60**	**-70'621.60**	**-48.93%**

MODIFICATION DE LA FORTUNE

	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27	ÉCART EN %
Excédent revenus (+) charges (-)	57'101.99	47'538.80	12'417.45	-35'121.35	-73.88%
Excédent / Découvert du bilan	**4'062'977.97**	**4'110'516.77**	**4'122'934.22**	**+12'417.45**	**+0.30%**

MODIFICATION DES ENGAGEMENTS

	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27	ÉCART EN %
Variation des capitaux de tiers	-321'947.66	-144'332.20	-73'710.60	+70'621.60	+48.93%
Capitaux de tiers	**4'924'268.38**	**4'779'936.18**	**4'706'225.58**	**-73'710.60**	**-1.54%**

APERÇU DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS

Compte de résultats		COMPTE 2025	BUDGET 2027	PLAN 2029
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	–	4'132'184.04	4'018'558.80	4'186'052.10
Revenus financiers	+	4'815'136.06	4'619'580.00	4'762'800.00
Marge d'autofinancement	=	**682'952.02**	**601'021.20**	**576'747.90**
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	–	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	682'952.02	601'021.20	576'747.90
Amortissements planifiés	–	482'467.90	525'989.05	469'911.10
Attributions aux fonds et financements spéciaux	–	143'382.13	27'493.35	34'419.35
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	–	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	–	-	-	-
Attributions au capital propre (réserve de politique budgétaire)	–	-	-	60'000.00
Réévaluations PA	+	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+	-	-	-
Excédent de revenus	=	**57'101.99**	**47'538.80**	**12'417.45**
Compte des investissements				
Dépenses	+	472'928.56	536'689.00	581'037.30
Recettes	–	111'924.20	80'000.00	78'000.00
Investissements nets	=	**361'004.36**	**456'689.00**	**503'037.30**
Financement				
Marge d'autofinancement	+	682'952.02	601'021.20	576'747.90
Investissements nets	–	361'004.36	456'689.00	503'037.30
Insuffisance de financement	=	**-**	**-**	**-**
Excédent de financement	=	**321'947.66**	**144'332.20**	**73'710.60**

COMPTE DE RESULTATS SELON LES TÂCHES

		COMPTE 2025		BUDGET 2026		BUDGET 2027	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	REVENUS	REVENUS
0	Administration générale	479'488.88	173'913.35	439'300.00	100'000.00	472'015.90	102'500.00
1	Ordre et sécurité publics, défense	245'425.14	71'233.97	283'033.00	58'260.00	270'202.80	62'500.00
2	Formation	620'866.58	49'876.45	613'674.35	42'100.00	632'009.55	42'100.00
3	Culture, sports et loisirs, église	152'601.98	16'000.00	184'177.05	15'500.00	180'691.70	15'500.00
4	Santé	176'751.85	-	166'400.00	-	167'900.00	-
5	Prévoyance sociale	442'707.00	97'729.35	389'049.40	70'600.00	467'376.35	119'600.00
6	Trafic et télécommunications	1'179'304.96	324'927.99	1'100'720.55	347'700.00	1'115'169.40	347'700.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	708'872.08	631'086.08	669'324.90	592'800.00	662'572.85	591'800.00
8	Économie publique	564'730.20	490'995.25	586'161.95	503'570.00	568'244.00	529'200.00
9	Finances et impôts	187'285.40	2'959'373.62	140'200.00	2'889'050.00	214'200.00	2'951'900.00
Total des charges et des revenus		**4'758'034.07**	**4'815'136.06**	**4'572'041.20**	**4'619'580.00**	**4'750'382.55**	**4'762'800.00**
Excédent de revenus		**57'101.99**		**47'538.80**		**12'417.45**	

COMPTES DÉTAILLÉS DES RÉSULTATS PAR TÂCHES

	COMPTE 2025		BUDGET 2026		BUDGET 2027	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	REVENUS	REVENUS
0 Administration générale	**479'488.88**	**173'913.35**	**439'300.00**	**100'000.00**	**472'015.90**	**102'500.00**
011 Législatif	6'939.75		4'000.00		5'600.00	
012 Exécutif	114'071.23		97'500.00		108'600.00	
022 Services généraux	340'488.76	169'613.35	321'700.00	94'000.00	332'665.90	96'500.00
029 Immeubles administratifs	17'989.14	4'300.00	16'100.00	6'000.00	25'150.00	6'000.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	**245'425.14**	**71'233.97**	**283'033.00**	**58'260.00**	**270'202.80**	**62'500.00**
111 Police	80'080.60	17'751.85	80'600.00	17'800.00	78'300.00	18'000.00
120 Justice commune	4'487.69		4'200.00		4'200.00	
122 Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	5'464.80		4'500.00		5'700.00	
140 Questions juridiques	54'700.60	33'779.72	68'500.00	24'000.00	60'500.00	27'500.00
151 Service du feu, organisation intercommunale	84'097.45	19'702.40	105'993.00	16'460.00	101'874.80	17'000.00
162 Défense civile	9'845.75		10'700.00		11'700.00	
163 EMCR	6'748.25		8'540.00		7'928.00	
2 Formation	**620'866.58**	**49'876.45**	**613'674.35**	**42'100.00**	**632'009.55**	**42'100.00**
212 Degré primaire	273'260.90	30'191.25	276'720.00	32'000.00	276'700.00	32'000.00
213 Degré secondaire I (CO)	143'897.55	6'189.45	174'020.00	4'100.00	162'200.00	4'100.00
217 Bâtiments scolaires	181'971.63		143'178.55		173'483.55	
220 Ecoles spécialisées	7'368.00		5'955.80		5'876.00	
230 Formation professionnelle initiale	3'320.00	4'744.75	6'000.00	3'000.00	6'000.00	3'000.00
251 Ecole de maturité gymnasiale	8'084.00	8'751.00	6'500.00	3'000.00	6'500.00	3'000.00
273 Hautes écoles spécialisées	1'842.00					
299 Formation non-mentionnée ailleurs	1'122.50		1'300.00		1'250.00	
3 Culture, sport et loisirs, église	**152'601.98**	**16'000.00**	**184'177.05**	**15'500.00**	**180'691.70**	**15'500.00**
329 Culture, autres	4'979.90		24'700.00		18'200.00	
341 Sports	28'723.01	16'000.00	31'477.05	15'500.00	37'991.70	15'500.00
342 Loisirs	26'541.45		32'700.00		32'700.00	
350 Eglise catholique romaine	89'965.62		94'000.00		90'500.00	
351 Eglise réformée évangélique	2'392.00		1'300.00		1'300.00	
4 Santé	**176'751.85**		**166'400.00**		**167'900.00**	
412 Homes médicalisés et maison pour personnes âgées	51'088.65		58'000.00		58'000.00	
421 Soins ambulatoires	90'312.00		76'000.00		70'200.00	
431 Prévention de l'abus d'alcool et de drogues						
433 Service médical scolaire	23'189.40		14'500.00		21'000.00	
490 Santé publique	12'161.80		17'900.00		18'700.00	
5 Prévoyance sociale	**442'707.00**	**97'729.35**	**389'049.40**	**70'600.00**	**467'376.35**	**119'600.00**
512 Réductions de primes	61'184.55		60'000.00		60'000.00	
523 Foyers pour invalides	59'075.63		65'000.00		67'000.00	
531 Assurance-vieillesse et survivants (AVS)		3'246.40		100.00		100.00
532 Prestations complémentaires à l'AVS / AI	29'589.72		34'600.00		35'400.00	
535 Prestations de vieillesse	21'399.00	10'488.00	29'000.00	22'000.00	29'000.00	22'000.00
543 Avance et recouvrement des pensions alimentaires	824.48		1'000.00		1'000.00	
544 Protection de la jeunesse (en général)	13'101.05		10'500.00		11'100.00	
545 Prestations aux familles (en général)	208'791.25	83'994.95	139'649.40	35'000.00	206'696.35	84'000.00
572 Aide sociale (économique)	45'845.56		43'500.00	13'500.00	48'500.00	13'500.00
574 Fonds cantonal pour l'emploi	2'895.76		4'800.00		7'680.00	
579 Assistance non mentionnée ailleurs			1'000.00		1'000.00	
6 Trafic et télécommunications	**1'179'304.96**	**324'927.99**	**1'100'720.55**	**347'700.00**	**1'115'169.40**	**347'700.00**
613 Routes cantonales	144'061.95	12'533.00	135'956.90	12'000.00	141'210.50	12'000.00
615 Routes communales	930'268.06	229'894.99	864'763.65	248'200.00	873'958.90	248'200.00
622 Trafic régional	104'974.95	82'500.00	100'000.00	87'500.00	100'000.00	87'500.00

COMPTES DÉTAILLÉS DES RÉSULTATS PAR TÂCHES

	COMPTE 2025		BUDGET 2026		BUDGET 2027	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	REVENUS	REVENUS
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	**708'872.08**	**631'086.08**	**669'324.90**	**592'800.00**	**662'572.85**	**591'800.00**
710 Approvisionnement en eau	146'634.80	146'634.80	151'200.00	151'200.00	150'200.00	150'200.00
720 Traitement des eaux usées	177'062.95	177'062.95	134'000.00	134'000.00	134'000.00	134'000.00
730 Gestion des déchets	304'674.28	304'674.28	288'600.00	288'600.00	288'600.00	288'600.00
741 Corrections de cours d'eau	19'596.00		31'415.75		30'082.10	
771 Cimetières, crématoires (en général)	476.00		8'000.00	1'000.00	7'750.00	1'000.00
790 Aménagement du territoire	60'428.05	2'714.05	56'109.15	18'000.00	51'940.75	18'000.00
8 Économie publique	**564'730.20**	**490'995.25**	**586'161.95**	**503'570.00**	**568'244.00**	**529'200.00**
811 Administration, exécution et contrôle	9'092.80		7'100.00		7'100.00	
819 Irrigation	10'860.15		15'500.00		16'200.00	
820 Sylviculture	7'503.30		1'000.00		1'000.00	
840 Tourisme	537'273.95	487'504.75	556'661.95	498'200.00	538'044.00	521'200.00
871 Electricité		3'490.50	5'900.00	5'370.00	5'900.00	8'000.00
9 Finances et impôts	**187'285.40**	**2'959'373.62**	**140'200.00**	**2'889'050.00**	**214'200.00**	**2'951'900.00**
910 Impôts personnes physiques	61'354.75	2'470'154.62	51'000.00	2'480'300.00	58'000.00	2'496'300.00
911 Impôts personnes morales	25'734.65	273'824.45	3'000.00	170'000.00	10'000.00	217'000.00
930 Péréquation financière et compensation des charges	13'344.00	35'971.00		45'000.00		45'000.00
950 Quotes-parts, autres		49'598.80		43'850.00		46'900.00
961 Intérêts	86'852.00	119'030.60	86'200.00	120'200.00	86'200.00	126'000.00
963 Immeubles et titres du patrimoine financier		10'794.15		29'000.00		20'000.00
971 Redistributions liées à la taxe sur le CO_2				700.00		700.00
990 Postes non ventilables					60'000.00	
Total des charges et des revenus	**4'758'034.07**	**4'815'136.06**	**4'572'041.20**	**4'619'580.00**	**4'750'382.55**	**4'762'800.00**
Excedents de revenus	**57'101.99**		**47'538.80**		**12'417.45**	

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TACHES

	COMPTE 2025		BUDGET 2026		BUDGET 2027	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	REVENUS	REVENUS
0 Administration générale	36'207.05	1'180.00	10'000.00	-	25'000.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	18'204.45	-	-	-	-	-
2 Formation	21'835.10	-	25'000.00	7'500.00	20'000.00	6'000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	26'288.90	-	-	-	10'000.00	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	166'290.70	17'598.00	288'689.00	25'000.00	253'537.30	15'000.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	153'844.91	93'146.20	188'000.00	40'000.00	232'000.00	57'000.00
8 Économie publique	50'257.45	-	25'000.00	7'500.00	40'500.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	**472'928.56**	**111'924.20**	**536'689.00**	**80'000.00**	**581'037.30**	**78'000.00**
Excédent de dépenses		**361'004.36**		**456'689.00**		**503'037.30**

COMPTES DÉTAILLÉS DES INVESTISSEMENTS PAR TÂCHES

	COMPTE 2025		BUDGET 2026		BUDGET 2027	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	REVENUS	REVENUS
0 Administration générale	**36'207.05**	**1'180.00**	**10'000.00**		**25'000.00**	
022 Services généraux	36'207.05		10'000.00		25'000.00	
029 Immeubles administratifs		1'180.00				
1 Ordre et sécurité publics, défense	**18'204.45**					
151 Service du feu, organisation intercommunale	18'204.45					
2 Formation	**21'835.10**		**25'000.00**	**7'500.00**	**20'000.00**	**6'000.00**
217 Bâtiments scolaires	21'835.10		25'000.00	7'500.00	20'000.00	6'000.00
3 Culture, sport et loisirs, église	**26'288.90**				**10'000.00**	
342 Loisirs	26'288.90					
350 Église catholique romaine					10'000.00	
6 Trafic et télécommunications	**166'290.70**	**17'598.00**	**288'689.00**	**25'000.00**	**253'537.30**	**15'000.00**
613 Routes cantonales	24'428.60		43'689.00		57'537.30	
615 Routes communales	141'862.10	17'598.00	245'000.00	25'000.00	196'000.00	15'000.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	**153'844.91**	**93'146.20**	**188'000.00**	**40'000.00**	**232'000.00**	**57'000.00**
710 Approvisionnement en eau	21'643.76	18'511.00	143'000.00	20'000.00	145'000.00	20'000.00
720 Traitement des eaux usées	29'280.45	17'136.00	20'000.00	20'000.00	40'000.00	20'000.00
741 Traitement des eaux claires					32'000.00	17'000.00
790 Aménagement du territoire	102'920.70	57'499.20	25'000.00		15'000.00	
8 Économie publique	**50'257.45**		**25'000.00**	**7'500.00**	**40'500.00**	
840 Tourisme	50'257.45		25'000.00	7'500.00	40'500.00	
Total des depenses et des recettes	**472'928.56**	**111'924.20**	**536'689.00**	**80'000.00**	**581'037.30**	**78'000.00**
Excédents de dépenses		**361'004.36**		**456'689.00**		**503'037.30**



Procès-verbal de l'assemblée primaire municipale du 9 juin 2026

CONSEIL COMMUNAL 2025-2028

Président	Fragnière Jean-Edouard
Vice-président	Fragnière Arnaud
Conseillères	Pitteloud Sandra
	Fournier Catherine
	Grangier-Théoduloz Lise
Secrétaire	Ferchaud Alexandre
Lieu et date	Salle communale
	Mardi 09.06.2026
	à 19 h 10
Rédacteur du PV	Ferchaud Alexandre

L'ordre du jour
prévoit les points suivants :

1. Protocole : ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 9 décembre 2025
3. Lecture des comptes communaux 2025
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes communaux 2025
6. Point de situation sur les lignes directrices du tourisme
7. Divers

L'ordre du jour, soumis à l'approbation de l'assemblée, est adopté, à l'unanimité des citoyennes et citoyens présents, sans aucune modification.

Le président le considère comme approuvé. Il déclare l'assemblée officiellement ouverte et légalement convoquée.

1. Protocole : ouverture de l'Assemblée, contrôle des présences et désignation des scrutateurs

Il est 19 h 10 précise lorsque le président Jean-Edouard Fragnière ouvre la séance et salue cordialement les citoyennes et citoyens qui ont pris part en nombre à cette assemblée primaire (28) ainsi qu'aux membres du Conseil communal. L'assemblée primaire a été valablement convoquée 20 jours à l'avance par affichage aux piliers publics et par publication sur le site internet de la Commune, transmis ensuite par distribution postale à tous les ménages par le biais d'une communication et de la brochure Veysonnaz Infos N° 35.

Les bases légales en vigueur qui régissent la convocation et la tenue de la présente assemblée sont portées à la connaissance des citoyens (Loi sur les communes). Les délibérations se feront à la majorité des voix exprimées et à main levée.

Le Président désigne Ignace Fragnière et Gérald Théoduloz en qualité de scrutateurs.

Le Président souhaite la bienvenue à Lise Grangier-Théoduloz, élue tout récemment Conseillère communale à la suite des démissions successives de Mme Laurence Fournier et M. Dominique Fournier.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 9 décembre 2025

Le président informe que le protocole de la dernière séance du 9 décembre 2025 a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos N° 35. Il a donc été soumis valablement à la consultation des citoyennes et citoyens durant la période de convocation.

Soumis à l'approbation de l'assemblée primaire, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des citoyennes et citoyens présents.

3. Lecture des comptes communaux 2025

Catherine Fournier, en sa qualité de présidente de la commission Finances et Impôts, donne lecture et commente les principales caractéristiques des comptes 2025, analysés et approuvés par le Conseil communal en séance du 20 mai 2026.

Comptes de résultats

L'exercice 2025 se clôture sur un excédent de revenus de Fr. 57 101.99, supérieur aux prévisions budgétaires qui tablaient sur un bénéfice de Fr. 4'475.–. Ce résultat s'explique principalement par des revenus plus élevés qu'attendu, lesquels compensent une légère augmentation des charges.

Les charges financières s'élèvent à Fr. 4 758 034.– et les revenus financiers à Fr. 4 815 136.—. La marge d'autofinancement atteint Fr. 682 952.–, soit un montant supérieur aux prévisions budgétaires et proche du niveau enregistré en 2024.

La répartition des charges par dicastère demeure globalement stable. Les travaux publics, l'environnement et l'aménagement du territoire, la formation ainsi que l'économie publique et le tourisme représentent les principaux postes de dépenses de la commune.

Mme Fournier relève également deux écarts notables par rapport au budget. Le premier concerne le dicastère de la prévoyance sociale, en lien avec le mode de comptabilisation des charges et recettes liées à la crèche La Bricoline au sein de l'ASLAE. Le second concerne le dicastère des travaux publics, marqué notamment par les conséquences des importantes chutes de neige du printemps 2025 ainsi que par des frais d'entretien élevés sur un véhicule communal.

Comptes d'investissements

Les dépenses d'investissement de l'exercice se montent à Fr. 472 928.56, tandis que les recettes atteignent Fr. 111 924.35. Les investissements nets s'élèvent ainsi à Fr. 361 004.21, un montant inférieur aux prévisions budgétaires.

Les principaux investissements réalisés durant l'exercice concernent les routes et infrastructures communales, la révision du plan de zones et des cartes de dangers, les infrastructures sportives, les équipements informatiques ainsi que diverses infrastructures liées à l'eau potable, à l'épuration et au service du feu.

Évolution de la fortune

La marge d'autofinancement de Fr. 682 952.– permet de couvrir intégralement les investissements nets de l'exercice. Il en résulte un excédent de financement de Fr. 321 948.–, alors que le budget prévoyait un excédent de Fr. 150 895.–.

Cette situation marque une amélioration notable par rapport à l'exercice précédent, qui présentait une insuffisance de financement. Elle s'explique notamment par la bonne tenue des comptes de fonctionnement ainsi que par le report de certains investissements prévus.

L'endettement net par habitant poursuit sa diminution et s'établit à Fr. 2184.– par habitant. La commune repasse ainsi sous le seuil de Fr. 2500.– par habitant et retrouve la catégorie des communes à endettement moyen.

Conclusion

L'exercice 2025 confirme la stabilité financière de la commune. Malgré un résultat inférieur à celui, exceptionnel, de 2024, les comptes présentent un bénéfice de Fr. 57 101.99, une marge d'autofinancement solide et un excédent de financement permettant de couvrir l'intégralité des investissements réalisés durant l'année.

La diminution de l'endettement net par habitant constitue également un signal positif après les importants investissements réalisés ces dernières années. Le Conseil communal relève toutefois que la capacité d'investissement de la commune demeure limitée et qu'une gestion prudente des futurs projets reste nécessaire afin de préserver durablement l'équilibre des finances communales.

Questions de l'Assemblée

Un citoyen relève que les charges du dicastère « Prévoyance sociale » ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Il demande si cette hausse est appelée à se poursuivre ou s'il s'agit d'une situation ponctuelle.

Alexandre Ferchaud explique que cette évolution s'explique principalement par deux éléments.

D'une part, une adaptation comptable liée à l'intégration de l'ASLAE, qui a conduit la Commune à comptabiliser les charges brutes avant de refacturer les participations des communes partenaires. Cette modification n'a qu'un impact limité sur le résultat final et ne devrait pas se reproduire dans les mêmes proportions.

D'autre part, une partie importante des dépenses de prévoyance sociale dépend directement des décisions cantonales (AVS, prestations complémentaires, aide sociale, handicap, formation spécialisée, etc.) ainsi que de l'évolution démographique de la Commune. Ces charges restent donc difficiles à anticiper et à maîtriser. Une augmentation progressive peut être attendue en fonction du vieillissement de la population ou de l'arrivée de nouvelles familles, sans qu'il soit possible d'en déterminer précisément l'ampleur.

Enfin, il est précisé qu'une analyse plus approfondie de l'évolution de ces charges pourrait être menée par la commission des finances afin de mieux mesurer leur impact à moyen et long terme.

4. Rapport de l'organe de contrôle
Le président passe ensuite la parole à M. Gaëtan Brigante, en sa qualité de réviseur responsable agréé de la fiduciaire Nofival SA à Sion. M. Brigante donne lecture du rapport de révision établi par l'organe de contrôle, qui recommande d'approuver les comptes annuels 2025 de la Municipalité tels que soumis à l'Assemblée.

Le président remercie la fiduciaire Nofival SA pour la vérification des comptes et pour son rapport.

5. Approbation des comptes communaux 2025
Sans nouvelle demande de paroles ou de questions complémentaires, conformément aux articles 7 et 17 LCo, l'assemblée primaire est invitée à se prononcer sur l'adoption des comptes annuels 2025.

Soumis au vote par main levée, l'assemblée adopte les comptes 2025 de la Municipalité de Veysonnaz, à l'unanimité des citoyennes et citoyens présents et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

6. Point de situation sur les lignes directrices du tourisme
Mme Anne-Sophie Fioretto, cheffe de projet à la HES-SO Valais-Wallis, présente un état d'avancement des travaux relatifs à l'élaboration des lignes directrices du tourisme à l'horizon 2040. Elle rappelle que la démarche, initiée en 2025, vise à définir une vision stratégique du développement touristique de Veysonnaz en tenant compte des évolutions du territoire, des attentes des visiteurs et des enjeux de gouvernance. Le travail réalisé à ce jour comprend une analyse documentaire, des entretiens avec les principaux acteurs du territoire, un atelier participatif ainsi qu'un sondage destiné aux résidents, propriétaires de résidences secondaires et visiteurs, lequel reste ouvert afin de recueillir un maximum de contributions.

Les premiers constats mettent notamment en évidence la nécessité de renforcer le positionnement touristique de Veysonnaz, de développer une offre quatre saisons, d'améliorer les liens entre le village et la station et de clarifier les rôles des différents partenaires touristiques. Les prochaines étapes porteront sur la définition de projets prioritaires, l'élaboration de scénarios de gouvernance ainsi que leur validation avec les acteurs concernés.

Le Président invite la population à participer au sondage afin d'enrichir la réflexion et de contribuer à l'élaboration de la stratégie touristique communale.

7. Divers

Réaménagement du centre du village
Sandra Pitteloud informe l'Assemblée qu'un bureau spécialisé a été mandaté pour accompagner la Commune dans la réflexion relative au réaménagement du centre du village.

Cette démarche participative portera notamment sur le partage de l'espace public entre les différents usagers, le stationnement, les espaces publics, la mobilité, la valorisation du patrimoine ainsi que l'amélioration de l'attractivité du village. Dès la rentrée 2026, plusieurs ateliers participatifs, sondages et visites seront organisés afin d'associer l'ensemble de la population à cette réflexion. Les habitants sont invités à prendre part à cette démarche citoyenne.

Création d'une association pour la valorisation du patrimoine
Le Président informe l'Assemblée de la constitution d'un comité d'initiative chargé de créer

une association dédiée à la préservation, à l'entretien et à la mise en valeur du patrimoine communal.

Les personnes intéressées sont invitées à rejoindre cette démarche jusqu'au 20 juin 2026. La future association aura notamment pour mission de coordonner les travaux de terrain, de préserver les archives et la mémoire locale, ainsi que de faciliter l'obtention de subventions pour les projets patrimoniaux. Cette initiative s'inscrit dans une vision globale de valorisation du territoire, en complément des réflexions sur le tourisme et le centre du village.

Sécurité du territoire

Le Président revient sur l'incendie survenu quelques jours auparavant à la station afin de rappeler les moyens dont dispose la Commune pour assurer la sécurité incendie.

Il souligne l'importance des infrastructures d'approvisionnement en eau, qui ont permis d'assurer l'intervention des secours sans difficulté. Il rappelle également les différentes réserves disponibles, les possibilités d'alimentation complémentaires, notamment via les installations d'enneigement mécanique, ainsi que la collaboration existante avec les communes voisines en cas d'événement majeur.

À l'approche de la période estivale, le Conseil communal invite la population à faire preuve de vigilance afin de prévenir tout risque d'incendie et rappelle que chacun est appelé à signaler ou empêcher tout comportement susceptible de mettre le territoire en danger.

Votation fédérale du 14 juin 2026

Le Président rappelle à l'Assemblée primaire le prochain rendez-vous citoyen en date du 14 juin 2026 et les invite à exercer leur droit.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie une dernière fois les nombreuses personnes présentes pour l'intérêt manifesté.

Il lève officiellement l'assemblée à 20 h 05 et invite les citoyennes et citoyens à rester dans la salle pour partager un apéritif.

Commune de Veysonnaz

Jean-Edouard Fragnière	**Alexandre Ferchaud**
Président	Secrétaire communal



LA BOURGEOISIE

Assemblée primaire bourgeoisiale du 10 décembre 2026



L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Veysonnaz est convoquée le

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2026 À 19 H
À LA SALLE COMMUNALE

L'ordre du jour est le suivant :

1. Protocole : ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 9 juin 2026
3. Présentation du budget bourgeoisial 2027
4. Approbation du budget bourgeoisial 2027
5. Divers

Le budget 2027 de la Bourgeoisie est soumis à la consultation publique jusqu'au jour de l'assemblée au secrétariat communal, aux heures d'ouverture. Il est publié sur www.veysonnaz.org et peut être obtenu gratuitement au secrétariat, au 027 207 10 52 ou à info@veysonnaz.org.

Budget 2027 de la Bourgeoisie

Conformément à l'article 7, alinéa 1 de la Loi sur les communes, le Conseil bourgeoisial soumet à l'approbation de l'assemblée primaire le budget 2027 de la Bourgeoisie, adopté lors de sa séance du 7 octobre 2026.

Le budget bourgeoisial 2027 est identique au budget 2026. Son élaboration ne comporte aucune particularité par rapport aux exercices précédents. La Bourgeoisie n'exerce et ne finance aucune activité. Elle n'est propriétaire que de terrains et de forêts, qui sont entretenus et financés entièrement par la Municipalité.

Les seuls frais de fonctionnement concernent la gestion du compte postal, budgétés à **Fr. 60.–**. Au niveau des revenus, la Municipalité verse une contribution annuelle de **Fr. 3000.–** pour l'utilisation des biens bourgeoisiaux. Le budget prévoit ainsi un excédent de revenus de **Fr. 2940.–**, attribué à la fortune. Aucun investissement n'est prévu.

COMPTE DE RÉSULTATS	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27
Charges financières	60.00	60.00	60.00	-
Revenus financiers	3'000.00	3'000.00	3'000.00	-
Marge d'autofinancement	**2'940.00**	**2'940.00**	**2'940.00**	**-**
Amortissements, attributions et prélèvements	-	-	-	-
Excédent de revenus	**2'940.00**	**2'940.00**	**2'940.00**	**-**

COMPTES DÉTAILLÉS SELON LES TÂCHES

		COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27
0	**Administration générale**				
022	Services généraux				
3130	Frais de compte postal (charge)	60.00	60.00	60.00	-
4612	Participation communale pour l'utilisation des biens bourgeoisiaux (revenu)	3'000.00	3'000.00	3'000.00	-
Excédent de revenus		**2'940.00**	**2'940.00**	**2'940.00**	**-**

ÉVOLUTION DE LA FORTUNE

	COMPTE 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	ÉCART B26/B27
Excédent de revenus	2'940.00	2'940.00	2'940.00	-
Fortune (excédent du bilan) au 31 décembre	**190'091.15**	**193'031.15**	**195'971.15**	**+2'940.00**

La Bourgeoisie n'a aucun engagement envers des tiers. Le Conseil bourgeoisial invite l'Assemblée primaire à approuver le budget 2027 de la Bourgeoisie tel que présenté.

Procès-verbal de l'assemblée primaire bourgeoisiale du 9 juin 2026

CONSEIL COMMUNAL 2025-2028

Président	Fragnière Jean-Edouard
Vice-président	Fragnière Arnaud
Conseillères	Pitteloud Sandra
	Fournier Catherine
	Grangier-Théoduloz Lise
Secrétaire	Ferchaud Alexandre
Lieu et date	Salle communale
	Mardi 09.06.2026
	à 19 h
Rédacteur du PV	Ferchaud Alexandre

1. Protocole : ouverture de l'Assemblée, contrôle des présences et désignation des scrutateurs

Il est 19 h précise lorsque le président Jean-Edouard Fragnière ouvre la séance et salue cordialement les bourgeoises et bourgeois qui ont pris part à cette assemblée primaire ainsi qu'aux membres du Conseil bourgeoisial. Le Président annonce l'arrivée de Mme Lise Grangier-Théoduloz au sein du Conseil à la suite des démissions successives de Mme Laurence Fournier et M. Dominique Fournier. Jean-Edouard Fragnière demande aussi de respecter une minute de silence pour M. Vital Fournier, ancien conseiller communal, dont le décès est intervenu quelques jours auparavant. Il remercie l'Assemblée.

L'assemblée primaire a été valablement convoquée 20 jours à l'avance par affichage aux piliers publics et par publication sur le site internet de la Commune, transmis ensuite par distribution postale à tous les ménages par le biais d'une communication et de la brochure Veysonnaz Infos N° 35.

Les bases légales en vigueur qui régissent la convocation et la tenue de la présente assemblée sont portées à la connaissance des citoyens (Loi sur les communes).

Le Président désigne Ignace Fragnière et Gérald Théoduloz en qualité de scrutateurs.

Son ordre du jour prévoit les points suivants :
1. Protocole : ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, désignation des scrutateurs ;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 9 décembre 2025 ;
3. Lecture des comptes bourgeoisiaux 2025 ;
4. Rapport de l'organe de contrôle ;
5. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2025 ;
6. Divers.

L'ordre du jour est ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée. Celui-ci est adopté, à l'unanimité, sans aucune modification.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 9 décembre 2025

Le président informe que le protocole de la dernière séance du 9 décembre 2025 a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos N° 35 de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire, sauf si la majorité de l'Assemblée le demande expressément.

Soumis à l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des bourgeoises et bourgeois présents.

3. Lecture des comptes bourgeoisiaux 2025

Le président donne lecture des comptes de fonctionnements et du bilan. Il s'agit d'un exercice tout à fait habituel, sans variation notable par rapport aux exercices précédents. L'excédent de revenus de l'exercice au niveau du fonctionnement se chiffrent à Fr. 2940.–, qui reporté au bilan, augmente le capital de la Bourgeoisie de Veysonnaz à Fr. 190 091.15.

Aucun investissement n'a été réalisé durant cet exercice.

Les comptes bourgeoisiaux ont été préalablement approuvés par le Conseil bourgeoisial en séance du 20 mai 2026 et soumis à la consultation publique dans le délai légal.

4. Rapport de l'organe de contrôle

Le président passe ensuite la parole à M. Gaëtan Brigante, en sa qualité de réviseur responsable agréé de la fiduciaire Nofival SA à Sion. M.Brigante donne lecture du rapport de révision établi par l'organe de contrôle qui recommande d'approuver les comptes annuels 2025 de la Bourgeoisie tels que soumis à l'Assemblée.

Le président remercie la fiduciaire Nofival SA pour la vérification des comptes et pour son rapport.

5. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2025

Sans demande de paroles ou de questions complémentaires, conformément aux articles 7 et 17 LCo, l'assemblée bourgeoisiale est invitée à se prononcer sur l'adoption des comptes annuels.

Soumis au vote par main levée, à l'unanimité des bourgeoises et bourgeois présents, l'assemblée adopte les comptes 2025 de la Bourgeoisie de Veysonnaz tels que présentés et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

6. Divers

Le président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, le président remercie une dernière fois l'Assemblée pour sa participation constructive et clôt officiellement l'Assemblée bourgeoisiale, laquelle est suivie de l'Assemblée primaire de la Municipalité.

Bourgeoisie de Veysonnaz

Jean-Edouard Fragnière	**Alexandre Ferchaud**
Président	Secrétaire communal

VIE DE VILLAGE

Beaupérier : des solutions durables pour l'eau potable et les eaux usées

La Commune de Veysonnaz a lancé un mandat d'études pour améliorer la gestion des eaux du hameau de Beaupérier. L'objectif est double : garantir l'approvisionnement en eau potable et mettre en conformité l'évacuation des eaux usées.

Aujourd'hui, les sources qui alimentent Beaupérier ne répondent plus entièrement aux exigences sanitaires. La solution provisoire en place présente également des risques de gel en hiver. Une nouvelle conduite, raccordée au réseau principal de Veysonnaz, est donc à l'étude afin d'assurer un approvisionnement pérenne et de qualité.

En parallèle, la création d'un réseau d'évacuation des eaux usées est envisagée. Celui-ci permettra de raccorder les habitations de Beaupérier au collecteur principal de Baar, via Pierre Grosse, puis d'acheminer les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Bieudron.

Ce projet est mené en collaboration avec la commune de Nendaz, qui souhaite également améliorer l'alimentation en eau potable du hameau de Pierre Grosse. En coordonnant leurs besoins, les deux communes recherchent une solution technique avantageuse, permettant de mutualiser les infrastructures et d'en maîtriser les coûts.

Le budget 2027 prévoit la poursuite des études. La réfection de la route et la pose des nouveaux réseaux sont inscrites à la planification financière pour 2029 et 2030.

Arnaud Fragnière
Vice-président



Cet hiver, Veysonnaz chausse ses patins !

Une belle nouveauté attend petits et grands cet hiver à Veysonnaz ! Du 26 décembre 2026 au 28 février 2027, une patinoire synthétique prend ses quartiers sur la place de fête de la route de Pra.

Accessible à tous, cette nouvelle installation promet de beaux moments de glisse, de rires et de convivialité au coeur de la station. Que l'on soit débutant ou patineur confirmé, en famille ou entre amis, chacun pourra profiter de cette nouvelle activité hivernale.



© Glice® by Innovational AG

Une patinoire synthétique Glice sur une place de village (photo d'illustration).

L'accès à la patinoire est gratuit, avec la possibilité de louer des patins sur place pour Fr. 6.–. La patinoire sera ouverte tous les jours de 16 h à 19 h, de quoi profiter d'un agréable moment de glisse en fin de journée, dans une ambiance hivernale et conviviale.

La patinoire est installée par l'entreprise suisse Glice, spécialiste de la glace synthétique : ses panneaux se patinent avec des patins à glace ordinaires, sans eau ni réfrigération.

Ce nouveau projet vise à faire vivre la place de fête durant l'hiver et à contribuer au dynamisme des commerces environnants. Alors rendez-vous sur la glace pour partager de jolis moments au coeur de la station !

Catherine Fournier
Conseillère communale

EN BREF
Du 26 décembre 2026 au 28 février 2027
Tous les jours de 16 h à 19 h
Place de fête, route de Pra
Accès gratuit
Location de patins Fr. 6.–

S'engager ?
Pour qui, comment ?

Secours et sécurité : le CSI Printse et l'OSR 10 recrutent. Pour notre commune, pour la protection de nos habitants et de nos biens, le sauveteur ou le sapeur-pompier de première intervention est primordial ! Le CSI Printse et l'OSR 10 recrutent, forment et spécialisent en permanence : jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs, first responders, samaritains, sauveteurs spécialisés. Un engagement important pour la collectivité !

CSI Printse
Centre de secours incendie Nendaz-Veysonnaz : défense incendie et sauvetage de personnes

OSR 10
Organisation de secours de notre région, rattachée à l'OCVS (centrale 144) : first responders, samaritains et sauveteurs

Les premières minutes comptent
Le secteur Printse compte en moyenne 120 interventions par année en assistance aux ambulances ou à l'hélicoptère, dont une dizaine de prises en charge sur le seul territoire communal de Veysonnaz.

Les intervenants locaux sont efficaces grâce à leur connaissance du terrain et des infrastructures. Les premières minutes sont déterminantes pour la protection des personnes et de leurs biens : lors d'un incendie, le danger de propagation dépend fortement de l'engagement initial ; lors d'un malaise ou d'un accident, un intervenant du village peut être sur place avant l'ambulance et commencer les premiers gestes.

Or Veysonnaz ne compte aujourd'hui que très peu de personnes formées. La sécurité est assurée de manière permanente, 7 jours sur 7, à condition de pouvoir compter sur un effectif suffisant : chaque nouvelle recrue compte.

En cas d'urgence
118 Feu
117 Police
144 Urgences sanitaires
112 Numéro d'urgence européen

INTÉRESSÉ ? INTÉRESSÉE ?
Informations et compléments au guichet de l'administration communale ou par simple requête à info@veysonnaz.org.

Comment s'engager ?
- **Jeunes sapeurs-pompiers (JSP), dès 10 ans :** la carrière d'un intervenant en défense incendie et sauvetage de personnes commence par les JSP, qui permettent d'acquérir les bases.
- **Sapeur-pompier au CSI Printse, dès 18 ans :** intégration à l'effectif du CSI, puis formation continue tout au long de l'engagement.
- **First responder, samaritain ou sauveteur spécialisé à l'OSR 10 :** une formation de base, puis continue, pour accomplir les premiers gestes qui comptent.

Formation de base et formation continue permettent à toutes et tous d'accomplir les premiers gestes qui comptent !

Jean-Edouard Fragnière
Président

Naissance de l'association « Patrimoine Veysonnaz »

Préserver, valoriser et faire vivre notre héritage. Une belle initiative a vu le jour à Veysonnaz ! Le 15 septembre 2026 s'est tenue à la salle communale l'assemblée constitutive de la toute nouvelle Association Patrimoine Veysonnaz.

Née d'une volonté partagée par la Commune et des habitants enthousiastes de marquer le village de leur empreinte et de laisser un héritage vivant aux futures générations, l'association s'assigne pour mission de sauvegarder, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine bâti, naturel, culturel et immatériel de Veysonnaz.

Trois grands axes pour faire battre le cœur du patrimoine barlouka

Afin de concrétiser ses objectifs, l'association s'articule autour de trois commissions et groupes de travail :

- **Veysonnaz Chroniques, archives et généalogie**
  Un travail passionnant de recherche, d'inventaire et de numérisation visant à rassembler les documents anciens, retracer l'histoire des familles et de la paroisse, ainsi qu'à remettre au goût du jour le site Veysonnaz Chroniques.
- **Four banal et vie villageoise**
  La revalorisation et l'utilisation concrète du four banal afin de dynamiser la vie du village, créer du lien social et partager les traditions.
- **Sentier didactique et dimension touristique**
  En collaboration avec Veysonnaz Tourisme et la Commune, la mise en place d'un parcours mettant en valeur les richesses historiques et naturelles du village pour les habitants et les visiteurs.

Un comité motivé à votre service

Lors de l'assemblée, les statuts ont été adoptés à l'unanimité et un premier comité de sept membres engagés a été élu : Alain Dutoit, Antoine Fragnière, Benjamin Revaz, Dirk Piers, Ilan Revaz, Loïc Le Deunff et Sébastien Gillioz.

REJOIGNEZ LA DÉMARCHE !

L'association est ouverte à toutes et tous ! Que vous soyez passionné d'histoire, curieux, désireux de participer aux activités autour du four banal ou simplement soucieux de soutenir la préservation de notre patrimoine local, votre aide et vos témoignages sont les bienvenus. Aucune cotisation n'est demandée aux membres.

Pour toute question ou pour rejoindre l'un des groupes de travail, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres du comité.



Sortie des aînés à la Bénichon de Charmey. Le 26 septembre 2026, trente-trois aînés de Veysonnaz ont pris part à la sortie à la Bénichon de Charmey organisée par la Commission des aînés.

Le centre village de Veysonnaz repensé par ses usagers

Cet été, la Commune de Veysonnaz a lancé une démarche particulière. Avant d'entreprendre le réaménagement de la rue du Centre Village, elle a tenu à recueillir l'opinion de ses usagers. Les Barloukas ont joué le jeu !



Balade-atelier du samedi 3 octobre 2026 devant la maison communale.

Un sondage en ligne

Lancé le 14 août, un questionnaire en ligne a été mis à la disposition de toute la population, qu'il s'agisse d'habitants, d'habitués ou de visiteurs. Pendant un mois et demi, les participants ont pu partager leurs impressions sur la rue actuelle et proposer des idées pour l'avenir. Au total, 176 réponses avaient été reçues à la fin septembre.

Des ateliers pour aller plus loin

Le vendredi 2 octobre, l'initiative s'est étendue à des ateliers pour les acteurs locaux : commerçants, artisans, membres de sociétés locales, corps enseignant et services à la population. Chaque groupe a pu exprimer ses préoccupations et imaginer ce que pourrait être l'avenir de la rue en tenant compte de ses besoins spécifiques.

Le lendemain, samedi 3 octobre, c'était au tour du grand public. Plus de trente personnes se sont retrouvées devant la maison communale pour une matinée de balade (re)découverte. En petits groupes, elles ont arpenté le centre village, de Ousse à la Crête, en passant par la Tzintre, avec un regard neuf. Les enfants ont partagé leurs endroits favoris, tandis que les adultes ont redécouvert des espaces qu'ils pensaient connaître sur le bout des doigts. À midi, la pause s'est faite devant la maison communale. Entre deux raclettes, les conversations

se sont poursuivies. Chacun a réalisé qu'il ne connaissait pas son village aussi bien qu'il le croyait.

L'après-midi, les groupes ont travaillé sur la synthèse. Ils ont cherché à mettre des mots sur leurs impressions du matin, à mettre en évidence les constats communs et à formuler des propositions concrètes. De nouvelles idées ont émergé, des convictions se sont renforcées.

Et maintenant ?
L'équipe d'IDEE 21, qui assiste l'ensemble du processus, va maintenant passer en revue tous les renseignements recueillis pour en extraire un résumé et des suggestions. Ces résultats seront partagés avec le public au printemps 2027. Sur cette base, un cahier des charges sera élaboré en vue des travaux, espérés à l'horizon 2030.

Merci à vous toutes et tous qui avez pris le temps de participer, malgré la multitude d'activités automnales. Vous avez tous apporté votre pierre, ce qui correspond exactement à l'objectif de cette démarche : que chacun, quelle que soit sa relation avec le village, se sente concerné par un projet commun et contribue à façonner l'avenir de Veysonnaz.

Sandra Pitteloud
Conseillère communale

LE REGARD D'IDEE 21 : DES ORIENTATIONS SE DESSINENT

Le bureau IDEE 21, qui accompagne la démarche, retient de ces deux journées un formidable engagement des participants et une volonté commune : faire de la rue du Centre Village un lieu de rencontre, de convivialité et de vie collective. Quatre orientations ressortent déjà :

- **Donner toute sa place à la vie villageoise,** avec de nouveaux lieux de convivialité propices aux événements et aux activités locales.
- **Repenser les cheminements** dans un village plus sûr et accessible, pour toutes les générations.
- **Valoriser l'histoire et le patrimoine local,** pour renforcer l'identité du village.
- **Faire une place aux enfants et aux jeunes,** avec des espaces adaptés à leurs besoins et à leurs envies.



Merci à Joël et Manu Ferchaud !

Depuis le 19 octobre, les repas des aînés et ceux de la crèche La Bricoline sont préparés par l'entreprise ELDORA. Ce changement marque la fin d'une belle collaboration avec Joël et Manu Ferchaud, du restaurant La Terrasse, que le Conseil communal tient à remercier chaleureusement.

Jour après jour, ils ont cuisiné pour nos aînés à domicile et pour les enfants de la crèche. Des repas préparés avec soin, au village, par des visages que chacun connaît.

Pour beaucoup d'aînés, ce repas était bien plus qu'une assiette : un rendez-vous, un lien avec le village, la certitude qu'on pensait à eux. Pour les familles, c'était l'assurance que leurs enfants mangeaient bien, avec des repas cuisinés tout près de chez eux.

Le Conseil communal remercie Joël et Manu pour leur engagement, leur disponibilité et la qualité de leur travail au service de la population, et leur adresse ses meilleurs vœux pour la suite.

LES REPAS DES AÎNÉS CONTINUENT

Préparés par ELDORA, les repas sont livrés chauds par les volontaires communaux les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Inscriptions et renseignements au secrétariat communal
027 207 10 52 ou info@veysonnaz.org.



Joyeuses fêtes et meilleurs vœux pour la nouvelle année à venir !

MANIFESTATIONS DE VEYSONNAZ TOURISME

Agenda de l'hiver 2026-2027

DÉCEMBRE 2026

10-13	FIS Masters Cup
17-20	Coupe du monde FIS de ski paralympique
19	Winter Opening – ouverture du domaine skiable
25	Père Noël et descente aux flambeaux (sur inscription)
26	Ouverture de la patinoire de la route de Pra, jusqu'au 28 février, tous les jours de 16 h à 19 h
29	Spectacle de Noël « Morpheus »
30	Visite à la ferme (sur réservation)
31	Nouvel-An et descente aux flambeaux (sur inscription)

JANVIER 2027

2-3	Parc de châteaux gonflables
6	Visite à la ferme (sur réservation)
16	Le Nouvelliste #enpistes
30-31	Coupe du monde FIS de ski cross

FÉVRIER 2027

5	Carnaval des enfants
6 et 13	High Local Days
9	Nuit des Lumières – cirque Paradox
12	Silent Party
16	Descente aux flambeaux (sur inscription)
18 et 25	Cani-raquettes (sur réservation)
19 et 26	Visite à la ferme (sur réservation)

MARS 2027

16-17	Course FIS NJR – slalom géant
27	Coupe des Hôtes
28	Pâques à Veysonnaz

AVRIL 2027

10-11	Finales valaisannes de ski alpin

Programme de Veysonnaz Tourisme, sous réserve de modification. Horaires, lieux et inscriptions : www.veysonnaz.ch, 027 207 10 53, info@veysonnaz.ch (état au 27 octobre 2026).